



1. Description

MYCAL-POR est un mortier minéral conforme à la norme EN 998-1, à base de chaux aérienne, de sable, de liants hydrauliques et d'additifs spéciaux.

MYCAL-POR est destiné aux applications intérieures. Il possède d'excellentes qualités de sorption et de régulation de l'humidité.

2. Destination

MYCAL-POR est destiné à l'assainissement des murs intérieurs exposés aux moisissures. Il peut être appliqué sur tout enduit minéral de bonne résistance (classes CS I et supérieures).

MYCAL-POR empêche la formation de condensation sur les zones exposées aux moisissures et permet de traiter les murs intérieurs humides. MYCAL-POR possède des propriétés spécifiques de sorption permettant de réguler les excès d'humidité dans la pièce et d'éviter ainsi la formation de condensation.

Sa forte alcalinité réduit fortement le risque de développement de moisissures.

MYCAL-POR peut également être utilisé comme mortier-colle pour le collage des plaques KEIM MYCAL-CS et pour la réalisation de la couche de base armée.

3. Caractéristiques techniques

- Granulométrie : 0 - 0,6 mm.
- Régulation de l'humidité.
- Forte capacité d'absorption.
- Réduit les risques de condensation.
- Alcalin, naturellement résistant au développement de moisissures.
- Applicable à la machine.
- Nombreuses finitions possibles.

Classification selon norme EN 998-1

- Résistance à la compression : CS I (0,4 - 2,0 N/mm²).
- Réaction au feu : A1 selon DIN 4102.
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $\mu = 8-12$.
- Absorption d'eau par capillarité : W0.
- Adhérence : $\geq 0,08$ N/mm².

4. Application du produit

Préparation des fonds :

Les supports doivent être propres, sains, secs, plans et solides.

Éliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses.

Éliminer les anciennes peintures, les papiers peints ou autres revêtements non perméables à la vapeur d'eau.

Les supports contaminés par les moisissures doivent être traités avec KEIM MYCAL-FIX et les moisissures doivent être éliminées avant séchage afin de limiter le plus possible la dissémination des spores (traiter sur une hauteur de 0,5 m minimum au-delà des zones visiblement contaminées). Porter des équipements de protection adaptés, par exemple un masque de protection respiratoire.

Il est recommandé de traiter préalablement les fonds avec KEIM MYCAL-EX.

Les supports doivent être suffisamment résistants pour permettre le collage des plaques KEIM MYCAL-CS.

Humidifier abondamment les fonds très poreux.

Mise en oeuvre :

Gâcher un sac de 25 kg de MYCAL-POR avec 6,5 - 7 l d'eau sans faire de grumeaux.

Gâchage manuel ou avec une machine à enduire.

Application enduit intérieur :

Bien humidifier les fonds très poreux. Procéder à deux applications fraîches dans frais et bien laisser sécher. Gratter les surfaces à enduire.

Appliquer MYCAL-POR de préférence à la main. Épaisseur minimum 3 mm et maximum 10 mm par couche. Pour les épaisseurs supérieures, procéder à une application en 2 passes.

Appliquer MYCAL-POR en épaisseur régulière avec un plateau inox puis talocher dès que l'enduit a suffisamment tiré.

Pour la réalisation d'un entoilage, appliquer une première passe de 3 mm de MYCAL-POR, maroufler l'armature en fibre de verre en laissant chevaucher les lés de 10 cm puis recouvrir avec une couche de finition de MYCAL-POR.

L'enduit MYCAL-POR peut être peint après 10 jours de séchage avec toutes les peintures minérales d'intérieur KEIM. Il est conseillé d'utiliser en finition la peinture d'assainissement KEIM MYCAL-TOP pour toutes les zones exposées aux moisissures.

Collage des plaques KEIM MYCAL-CS :Collage :

Les plaques MYCAL-CS seront posées bord à bord, à joints décalés, en commençant par le bas. Humidifier la face gaufrée des plaques avec 0,75 - 1,0 l d'eau avant d'appliquer le mortier - colle. Appliquer le mortier MYCAL-POR avec une taloche crantée sur toute la surface de la plaque encore humide. Ne pas encoller les bords.

Positionner la plaque MYCAL-CS, la faisant glisser en exerçant une légère pression sur le support puis éliminer les excédents de colle.

Les cales isolantes et les plaques d'embrasures MYCAL-CS doivent être abondamment humidifiées et encollées sur toute la surface avec le mortier-colle MYCAL-POR.

Impression :

Imprimer la surface visible des plaques à la brosse ou par pulvérisation avec KEIM MYCAL-FIX.

Attendre 24 heures avant toute autre intervention.

Entoilage :

L'entoilage est recommandé pour améliorer la résistance à la fissuration.

Appliquer soigneusement le mortier MYCAL-POR sur la plaque KEIM MYCAL-CS. Maroufler l'armature en fibre de verre 4x4 et laisser un chevauchement des lés de 10 cm.

Épaisseur de la couche armée : 4-5 mm.

Attendre 1 jour de séchage par mm d'épaisseur de la couche armée.

Enduit de finition et peinture :

Appliquer la finition MYCAL-POR en épaisseur de 2-3 mm et talocher.

L'enduit MYCAL-POR peut être peint après 10 jours de séchage avec toutes les peintures minérales d'intérieur KEIM. Il est conseillé d'utiliser en finition la peinture d'assainissement KEIM MYCAL-TOP pour toutes les zones exposées aux moisissures.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du subjectile comprise entre 5°C et 30°C.

Temps de séchage :

Attendre au minimum 1 jour de séchage par mm d'épaisseur de l'enduit avant toute autre intervention. Les temps de séchage peuvent être rallongés en cas d'humidité importante et de température basse. Maintenir une certaine humidité en surface en cas d'application en fine couche. Éviter un séchage trop rapide. Ne pas peindre avant 10 jours.

Consommation :

Enduit intérieur : env. 1,3 kg/m²/mm.

Collage des plaques MYCAL-CS : env. 5 - 6 kg/m².

Couche de base armée : env. 5 - 6 kg/m².

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conditionnement

Sacs de 25 kg (palettes de 42 sacs = 1.050kg).

6. Conservation

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert.

7. Réglementation produits dangereux

Produit alcalin, irritant (Xi).

R 38 : Irritant pour la peau.

R 41 : Risque de lésions oculaires graves.

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

8. Réglementation transport

Non applicable.

9. Destruction

Code CED : 17 01 01.

Ne recycler que les sacs vides.

10. Consignes de sécurité

La chaux et le ciment en contact avec de l'eau sont alcalins.

Protéger les surfaces adjacentes.

Éliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau.

Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.

PARIS ESPACE ECO Tél: 01 53 43 83 84